

Le Parc

Conserver, même agrandir l'espace vert qui compose le parc Trembley, tel était l'enjeu majeur du projet. Telles les « pénétrantes vertes » imaginées par Maurice Brailard, ces nouveaux immeubles de logements sont plongés dans la nature verdoyante. Le parc ne fait plus qu'un, il ne subsiste aucune césure entre la ville et ce dernier. Le projet prévoit donc de conserver un maximum d'arbres déjà présents sur le site.

Afin de rendre plus perméable l'accès au Parc Trembley, plusieurs percées visuelles et traversées pédestres ont été imaginées. Aujourd'hui, l'accès ne s'effectue que sur trois côtés du parc : Nord, Sud et Ouest. Cette nouvelle « ouverture » favorise un lien entre le parc et le quartier Est, jusqu'à l'Organisation des Nations Unies. Tout en conservant son calme et son aspect pédestre, le projet envisage une requalification de la rue Maurice Brailard. Accueillant plusieurs nouvelles activités aux rez-de-chaussée des bâtiments en relation avec cette nouvelle allée, il devient essentiel de reconsidérer ce lieu comme un espace de transition. Son élargissement varié favorise des endroits de passages et des endroits plus publics. Un parking souterrain est prévu dans ses limites.

L'enjeu était donc de favoriser une implantation permettant d'alterner plein et vide. Le but n'étant pas d'ignorer la densité exigée dans le programme. Dix bâtiments aux arrêtes brisées s'implantent de telle manière qu'ils renforcent ses percées visuelles. Afin de conserver au maximum la nature, aucun aménagement urbain n'a été prévu. Seul quelques chemins traversent le parc tout en passant à travers le volume des bâtiments. Un geste subtil qui permet d'éviter certains vis-à-vis dérangeants. Ces véritables passages sont directement reliés à une cage d'escalier ouverte à la lumière naturelle. Cette dernière fait la transition entre le quartier et l'appartement, et favorise également l'échange entre les habitants. Tous les aménagements publics et jardins communautaires sont intégrés au bâtiment et se matérialisent par de grands vides taillés dans le volume.

Au delà du programme même de logement, ce projet propose avant tout une nouvelle façon de vivre, de loger. Il suggère de manière sensible à l'individu d'habiter un véritable parc en pleine ville.

Les typologies

Ce projet s'inspire de deux schémas typologiques connus, le plot et l'immeuble à cour, pour proposer un modèle hybride. En distribuant six appartements pour une cage d'escalier le système offre donc plus d'espace pour les coursives de distribution qui se veulent être généreuses et protégées. Chaque étage se compose de deux appartements mono orientés (quatre pièces) et quatre appartements bi orientés (trois, quatre et cinq pièces). Ce schéma offre une riche variété de typologies qui bénéficient toutes d'une grande loggia directement en lien avec le parc et la verdure (15 m² en moyenne). Composé principalement de béton (mur, sol, plafond) le lieu de vie reste en total adéquation avec le volume dont il fait parti, lui aussi tout en béton.

Rue Maurice Braille

La requalification de la rue Maurice Braille fait d'elle une allée verte, un véritable lieu de transition entre la ville et ce nouveau quartier. Un espace collectif voué à tout un quartier prêt à accueillir diverses activités, comme un marché. Un marché par ailleurs directement lié à une production agricole intégrée au projet à travers les 1'000 m² de jardins suspendus en toiture.

Construction

Le projet se veut être simple, en imageant ces dix bâtiments comme dix rochers posés au milieu d'un parc. Aussi a été adapté un système de murs préfabriqués, plus économiques, pour la composition de façade. D'apparence rouille, les bâtiments marquent leur présence de par cette couleur mais également à travers une composition de façade mouvementée. Le projet assume donc sa présence et rappelle une certaine densité malgré un plan directeur très calme et peu dense. Les dalles de chaque niveau ainsi que la toiture restent en adéquation avec le projet et sont donc en béton coulé sur place. La cage de distribution intérieure ouverte à l'air répond aux normes thermiques par une isolation intérieure afin de garantir un aspect minéral également à l'intérieur du volume.